
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 17 novembre 2022

Charte des apprenants en situation de handicap : une dynamique bien enclenchée en Pays de la Loire

A l'occasion du 1^{er} anniversaire de la Charte d'accueil des apprenants en situation de handicap, Béatrice Annereau, conseillère régionale spéciale au Handicap, et Claire Quintin-Vicquelin déléguée régionale de l'AGEFIPH, ont réuni, hier à l'AFPA du Mans, des acteurs de l'orientation, de la formation, de l'emploi, du médico-social qui s'engagent ensemble pour proposer un accueil et un accompagnement adaptés dans le droit commun. Cette étape était l'occasion de témoigner sur les avancées permises par ce collectif, sur les actions mises en œuvre depuis un an et d'accueillir de nouveaux organismes signataires.

Cette séquence s'inscrivait dans le cadre de la semaine de l'emploi des personnes en situation de handicap.

« Faciliter l'accès à la formation des personnes en situation de handicap pour permettre l'accès au monde du travail est essentiel. Grâce à la dynamique inédite enclenchée par la Région avec l'AGEFIPH et à la forte mobilisation des acteurs de la formation, la Charte d'accueil des apprenants en situation de handicap fédère aujourd'hui plus de 140 signataires en Pays de la Loire, et des actions concrètes sont menées pour lever les freins et aller plus loin dans l'inclusion dans le droit commun. » a rappelé Béatrice Annereau.

« Un an après le lancement officiel de la Charte d'Accueil des Apprenants en Situation de Handicap en région Pays de la Loire, quelle dynamique en Sarthe ! La Charte, c'est vraiment concret au quotidien, comme le démontrent les témoignages de parcours réussis grâce au maillage entre tous les acteurs, pour aménager les parcours en agilité. Et des nouvelles expérimentations sont lancées aujourd'hui : 1 jour/1 formation et la "formation accompagnée" pour aller encore plus loin dans la sécurisation des parcours. » a souligné Claire Quintin-Vicquelin.

Fruit d'un travail concerté, la Charte d'accueil des apprenants en situation de handicap signée en novembre 2021, rassemble autour de la Région des Pays de la Loire et de l'AGEFIPH, une vingtaine de tête de réseaux de la formation, de l'orientation et l'emploi, et l'Agence régionale de santé. Elle a pour objectif de proposer un accueil adapté de tous les apprenants en situation de handicap dans les centres de formation et dans les structures d'orientation et d'accompagnement de droit commun. L'ambition est que chacun quel que soit son handicap puisse avoir les mêmes opportunités de découvrir le métier qui correspond à ses envies et ses aptitudes et de s'y former.

Des actions concrètes et utiles pour illustrer ce 1^{er} anniversaire :

- **Création du Centre de ressources numérique** sur le site régional www.pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr pour aider les professionnels à trouver toutes les informations (Charte,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

contacts, agenda des formations, témoignages, documents de référence, bonnes pratiques...),

- **Expérimentation du dispositif 1 jour/1 formation** en Sarthe : accueil d'une personne en situation de handicap pendant une journée d'immersion dans l'environnement de formation.
- **La Formation accompagnée** proposée par l'Agence régionale de Santé des Pays de la Loire pour permettre aux stagiaires, en situation de handicap, d'un organisme de formation en milieu ordinaire, de bénéficier de l'accompagnement rapproché des structures médico-sociales LADAPT en Sarthe va porter une première phase d'expérimentation.

Informations et témoignages de signataires de la Charte : <https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/Blocs/Formation-et-handicap-c-est-possible/Onglet/La-demarche-regionale-et-la-charte>